Le **Conseil d'orientation des retraites** (COR) a adopté ce mercredi 19 décembre 2012 son rapport intitulé : **Retraites**, **perspectives 2020**, **2040** et **2060**. Il s'agit des premières projections du COR depuis la réforme de 2010, intégrant diverses données récentes, notamment les évolutions démographiques et économiques.

Ce rapport montre que le système de retraites ne sera pas à l'équilibre à moyen terme, contrairement à ce qu'avait annoncé le gouvernement précédent. En effet, alors que la réforme de 2010 avait pour objectif un retour à l'équilibre en 2018, le déficit prévu par le COR atteindrait 1 point de PIB, soit environ 22 milliards d'euros en 2020.

Le rapport montre également que les déficits se stabiliseraient, voire se réduiraient dans certains cas, au-delà de 2020. Cette évolution positive est notamment liée au dynamisme démographique de notre pays, la France ayant l'un des taux de fécondité les plus élevés d'Europe. C'est la preuve que l'équilibre à long terme, quand les jeunes d'aujourd'hui prendront leur retraite, peut être atteint si les mesures adaptées sont prises.

Un deuxième rapport du COR, qui sera adopté le 22 janvier prochain, présentera un état des lieux plus général de notre système de retraites, et permettra de souligner les enjeux d'équité qui sont, avec l'objectif d'équilibre financier, au coeur des préoccupations du gouvernement.

Ces documents s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route adoptée à l'issue de la Conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012. Les prochaines étapes sont les suivantes :
- une « commission pour l'avenir des retraites » formulera différentes pistes de réforme à moyen et long termes,
- une phase de concertation entre le Gouvernement et les partenaires sociaux aura lieu sur les évolutions souhaitables de notre système de retraite à partir du printemps 2013.

La préservation d'un système de retraites équilibrée et équitable est une priorité pour le Gouvernement de Jean-Marc Ayrault.